



Postscriptum

Journal du Parti socialiste genevois
Septembre 2025 n°43



Votations du 28 septembre

- Pour un État qui loge, soigne, éduque, protège et anticipe
- Défendons l'Alternative : unissons nos forces pour Nicolas Walder

SOMMAIRE

Édito

03 Pour un État qui loge, soigne, éduque, protège et anticipe, par Léna Strasser

Élection complémentaire

04 Le 28 septembre, défendons l'Alternative : unissons nos forces pour Nicolas Walder, par Carole-Anne Kast et Thierry Apothéloz

05 Entretien avec Nicolas Walder

Votations cantonales

06 Étouffer les services publics : c'est 2 fois NON !, par Caroline Marti

07 Des lois catastrophiques pour les travailleur-euses, les femmes et la planète, interview d'Alice Lefrançois

08 + de coopératives pour + de logements abordables et + de qualité de vie, par Stéphane Nydegger

09 NON à l'initiative de l'UDC sur la police, par Pierre-Yves Bosshard

10 Toutes piétonnes, tous piétons : OUI à l'initiative 192, par Cyril Mizrahi

Votations fédérales

11 Suppression de l'impôt sur la valeur locative : c'est toujours NON !, par Christian Dandrès

12 Pour une identité électronique publique, sûre et au service de toutes et tous, par Olga Baranova

Actualités politiques

13 Le Musée international de la Croix-Rouge peut respirer !, par Estelle Revaz

14 Mettre à sec les finances et tuer les services publics, par Matthieu Jotterand

15 Le sexe et le risque d'infection ne s'arrêtent pas à 25 ans !, par Sophie Demaurex et Jacklean Kalibala

Vie du Parti

16 Du changement pour le groupe socialiste au Grand Conseil



17 Un engagement au service de la diversité et de la justice sociale, par Ahmed Jama

17 Grande première à Céligny : une socialiste est élue à l'exécutif !, par Gabrielle Bussard

18 1 % pour la culture profite à 100 % de la population, par Estelle Revaz et Priscille Dia-Laplace

19 L'Euro 2025 : Quel héritage pour le football féminin en Suisse ?, par Nathalie Durnat

Impressum

Le Postscriptum est envoyé aux membres et aux sympathisant-es du PS genevois. Il paraît au moins 4 fois par année.

Editeur : Parti socialiste genevois
Comité de rédaction : Nicolas Clémence, Morgane Dentan, Diego Esteban, Eloisa Gonzalez, Alexandre Goumaz, Ludovic Iberg, Clémence Peillex, Nicolas Preperier, Christel Saura
Graphisme : Morgane Dentan
Impression : Prestige Graphique



POUR UN ÉTAT QUI LOGE, SOIGNE, ÉDUQUE, PROTÈGE ET ANTICIPE.

Léna Strasser
Vice-Présidente du PS genevois

Après l'été caniculaire, l'automne s'annonce chaud en activités politiques. L'occasion de faire entendre dans les urnes et le débat public une autre voix que celle des majorités parlementaires cantonales et fédérales ancrées à droite : la voix de la justice sociale, de l'égalité, de la solidarité.

Le 28 septembre, nous serons appelé-es à nous prononcer sur plusieurs initiatives et projets de loi, tant au niveau cantonal que fédéral. Parmi ces multiples votations, trois objets nous interpellent particulièrement. Au niveau fédéral, il s'agira notamment de refuser le texte visant à abolir l'imposition de la valeur locative. Cette réforme ne fait qu'accentuer l'inégalité de traitement fiscal entre locataires et propriétaires, en faveur, bien sûr, de ces derniers.

À Genève, l'initiative pour davantage de logements coopératifs est, elle, une bouffée d'air frais. Elle propose une réponse concrète à l'un des problèmes majeurs de notre canton : l'accès au logement. Les coopératives, ce ne sont pas que des immeubles, ce sont des lieux de vie, des espaces où l'on habite ensemble, des ancrages solidaires dans les quartiers, où les loyers ne s'envolent pas au gré de la spéculation. Elles sont une autre idée de la ville. Une ville pour celles et ceux qui y vivent, pas pour celles et ceux qui cherchent à y placer leur argent.

Dans notre canton toujours, les objets les plus surnois de cette rentrée politique sont les modifications de la loi sur la gestion administrative et financière de l'État, les fameuses «lois corsets». Sous couvert de bonne gestion, cette réforme tente d'imposer à notre canton une logique comptable rigide. C'est l'austérité qui vient gangréner les débats budgétaires en verrouillant les marges de manœuvre actuelles et en restreignant les capacités d'investissement public. Il s'agit d'inscrire dans la loi le principe d'un budget corrélé à la hausse de la population. Une aberration ! Le budget de l'État doit rester l'expression de notre volonté collective, le garant de la cohésion sociale, le moteur de la transition écologique. L'État doit pouvoir investir, planifier, protéger. Refuser ces modifications de loi, c'est défendre un État qui soigne, qui loge, qui éduque, qui anticipe.

Camarades, le 28 septembre, il nous faudra également faire le maximum pour garder aux mains de la gauche le siège du Conseil d'État laissé vacant en soutenant avec conviction la candidature de Nicolas Walder.

Mobilisons-nous avec force, clarté et enthousiasme : pour une fiscalité juste, des logements accessibles, un État fort et solidaire. Cet automne, faisons entendre la voix d'une gauche combative, constructive et résolument tournée vers l'avenir.

LE 28 SEPTEMBRE, DÉFENDONS L'ALTERNATIVE: UNISSONS NOS FORCES POUR NICOLAS WALDER

Carole-Anne Kast & Thierry Apothéloz
Conseillère et Conseiller d'État

Camarades,

Le 28 septembre prochain, nous sommes appelé-es à élire un nouveau membre du Conseil d'État en remplacement d'Antonio Hodgers démissionnaire. Cette élection complémentaire ne doit pas être sous-estimée: elle est déterminante pour l'équilibre politique de notre canton. Aujourd'hui, la gauche gouvernementale détient trois sièges sur sept alors que le législatif est dominé par une majorité de droite écrasante. Cette situation nous oblige chaque jour à nous battre pour défendre une politique ancrée dans les valeurs d'équité, de solidarité, de justice sociale et de durabilité.

Perdre ce troisième siège serait un revers grave pour toutes celles et ceux qui attendent des élu-es et élus qu'elles et ils agissent pour réduire les inégalités, protéger le climat et renforcer les services publics. Dans un tel contexte, notre mobilisation est essentielle. C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des membres du Parti socialiste genevois à s'engager pleinement pour l'élection de Nicolas Walder.

Nicolas Walder dispose d'une solide expérience politique et a démontré en toutes circonstances un véritable engagement à gauche. En 2011, il est élu à l'exécutif de la Ville de Carouge, où il exerce jusqu'à son élection en 2019 comme Conseiller national et devient en 2020 vice-président des Vert-e-s suisses. Il s'est

engagé sur des dossiers qui rejoignent nos combats: défense des locataires, opposition aux baisses fiscales (dont la RFFA), lutte contre les réformes inégalitaires des retraites, initiative sur les multinationales responsables, mariage pour toutes et tous, renforcement de la lutte contre le blanchiment d'argent, défense de la Genève internationale et lutte contre des accords de libres échanges qui négligent les droits humains et l'environnement.

Son parcours dépasse la seule sphère parlementaire. À la tête de la FEGEMS (Fédération genevoise des EMS), il est en lien direct avec les préoccupations des aîné-es et du personnel soignant. Il incarne une vision progressiste, ouverte sur le monde et tournée vers un avenir soutenable. Et en tant qu'ancien Conseiller administratif de Carouge, il connaît le métier d'exécutif, les réalités communales et les besoins concrets de la population. Il y a piloté des projets importants: reconstruction du Théâtre de Carouge, renforcement de la vie culturelle, piétonnisation du centre-ville, développement d'un parc dans le quartier PAV et soutenu les politiques sociales développées par Carouge. Il a également participé à la création de l'Union des Villes Genevoises avec plusieurs de nos camarades.

Avant son engagement politique, Nicolas Walder a travaillé plus de quinze ans pour le CICR, en Suisse et sur le terrain. Cette expérience l'a amené à collaborer avec des acteurs variés dans des contextes complexes. Elle l'a formé à la négociation, à l'écoute et à la gestion de situations de crise – des qualités précieuses dans une fonction gouvernementale.

C'est un candidat compétent, à l'aise avec les dossiers, à l'écoute des partenaires et habitué au travail en équipe. Nous sommes convaincu-es qu'il saura défendre nos valeurs avec efficacité et détermination au Conseil d'État.

Nicolas Walder sait l'importance d'une campagne de terrain, il l'a prouvé en 2018 en tant que président des

Vert-e-s genevois-es, où toute la gauche a su faire une campagne ensemble et en résonance. Son écoute et sa capacité à rassembler y a largement contribué.

La campagne de 2025, il ne pourra pas la faire seul. La mobilisation de chaque membre du Parti socialiste sera déterminante pour maintenir notre force au sein du gouvernement cantonal. La campagne sera courte,

et la droite est déjà en ordre de marche. Nous devons répondre présent-es sur le terrain, sur les réseaux et dans les débats. Chaque voix comptera.

Ensemble, faisons en sorte que le 28 septembre soit une date de rassemblement et de résistance aux populismes. Pour nos engagements et valeurs communes. Pour la gauche. Pour Genève.



Entretien avec Nicolas Walder, Conseiller national vert et candidat au Conseil d'État

Est-ce que tu peux nous parler de ton parcours ?

Enfant du Grand-Saconnex, j'ai grandi avec des valeurs fortes: multiculturalisme, justice sociale, respect. Curieux du monde et des autres, j'ai choisi l'école hôtelière de Lausanne avant de partir avec le CICR: Somalie, Palestine, Bosnie... Des territoires marqués par la violence, la misère et des inégalités révoltantes. Ces expériences ont donné du sens à mon engagement. Pour mieux comprendre les injustices, j'ai repris des études de sociologie à l'UniGE et rejoint les Vert-es en 2001, séduit notamment par le projet d'allocation universelle. Élu conseiller municipal à Carouge en 2007, j'ai œuvré avec Stéphanie Lammar à ressouder l'Alternative, qui a remporté les trois sièges à la mairie en 2011, avant de nous réélire en 2015. Président des Vert-es genevois-es (2016–2020), je siège depuis 2019 au Conseil national, tout en étant vice-président du parti suisse.

Je suis aussi président de ZéroWasteSwitzerland, de la section genevoise du Mouvement Européen et de la Fédération des structures d'accompagnement pour seniors (FEGEMS), un domaine où je suis engagé depuis plus de 20 ans. Marié depuis 2022 grâce au mariage pour toutes et tous, je reste profondément animé par la lutte contre les discriminations, sociales, climatiques ou sociétales. D'où mon étiquette de Vert pastèque que je revendique !

Si tu es élu, quelles seront tes priorités pour cette fin de législature ?

Cela dépendra bien sûr du département attribué. Mais sur un mandat aussi court, il est crucial de pouvoir présenter un vrai bilan dans deux ans. L'objectif est clair: consolider ce siège à gauche afin de défendre notre programme commun défini en 2023. Si je devais reprendre le Département du territoire, je mettrais toute mon énergie à promouvoir un développement cohérent, pensé pour la vie de quartier. C'est peut-être mon regard de sociologue, mais on ne peut pas simplement construire des logements sans intégrer les services, les espaces publics vivants, les liens humains. Il faut travailler main dans la main avec les autres départements et les communes, car ce sont elles qui rendent un quartier réellement habitable y compris avec des activités culturelles et sportives.

Face au réchauffement climatique et à la pression économique, la population est fatiguée, inquiète, parfois résignée. Il faut redonner du souffle, montrer que des politiques publiques ambitieuses peuvent être durables tout en améliorant concrètement le quotidien. Cela passe par de la clarté, de l'écoute et surtout une volonté affichée de construire ensemble.

Qu'est-ce que tu aimerais dire aux militantes et aux militants PS ?

Cette élection est capitale: il faut absolument maintenir les trois sièges de gauche au Conseil d'État pour qu'avec Carole-Anne et Thierry nous puissions peser dans les décisions. Le PS et les Vert-es ont toujours gagné ensemble, et c'est grâce à vous, les militant-es, que cela a été possible. Rien n'est acquis: la droite veut ce siège. Alors merci du fond du cœur de vous mobiliser et de faire voter autour de vous. Et dire aussi bien sûr que je suis à disposition pour venir dans les sections débattre et faire campagne à vos côtés. Car on ne gagnera que collectivement.

Propos recueillis par Alexandre Goumaz



ÉTOUFFER LES SERVICES PUBLICS: C'EST 2 FOIS NON !

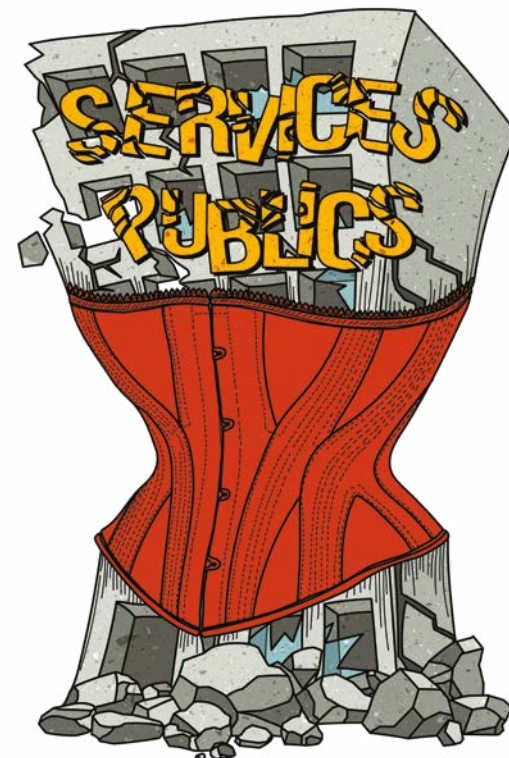
Caroline Marti
Députée au Grand Conseil

Imaginons-nous dans un an. En juin 2026, malgré un résultat meilleur qu'annoncé (encore), en raison de la massive baisse fiscale initiée par la droite, les comptes plongent dans le rouge. Rien de très alarmant à ce stade, la réserve conjoncturelle est encore bien remplie, le coût de l'emprunt quasi à zéro et la dette a un niveau historiquement bas. Mais déjà, la petite musique lancinante se fait entendre: «retour à l'équilibre à tout prix!». Et rien ne sera plus simple pour la majorité de droite, l'application des deux lois dites «Corsets» fera le travail à sa place. Même plus besoin de se «salir les mains» en désignant les domaines où il faut réduire les dépenses.

En effet, ces deux lois prévoient qu'en cas de budget déficitaire, l'augmentation des charges ne peut pas excéder la hausse démographique et la création de nouveaux postes permanents –hors postes enseignant-es– n'est pas possible. De légères hausses supplémentaires sont possibles mais requièrent le vote du budget par 2/3 du parlement. Au-delà du fait que cela n'arrive presque jamais, cela revient à octroyer à une minorité UDC-PLR la possibilité de bloquer l'adoption du budget, ce qui est profondément anti-démocratique.

Anticipons maintenant à quoi pourrait ressembler, dans ces conditions, le budget 2027.

Déficitaire (comme d'habitude), la croissance des charges devra se limiter à 1% (hausse démographique) et hormis les enseignant-es, aucun poste ne pourra être créé. Le problème c'est que, vieillissement de la population oblige, le nombre de personnes sous curatelle augmente massivement et l'office de protection de l'adulte n'arrive plus à suivre. Deux solutions: mettre l'office (OPAd) sous pression et réduire la qualité du suivi en lui demandant de faire plus avec autant ou supprimer des postes ailleurs (avec licenciement à la clé) pour pouvoir créer des postes à l'OPAd. Et ce sera comme ça partout. La santé des jeunes se détériore à vitesse grand V, dommage pour elles et eux! Aucun psychologue ne pourra être engagé pour leur



venir en aide. Le parlement vote des investissements (nouvelle patinoire, lignes de tram, rénovation des bâtiments), mais qui va se charger de piloter ces projets? Le contrat de prestations des TPG prévoit une augmentation de 5,2% de la subvention pour augmenter l'offre, on met une croix dessus. Quant au téléphone du CSP, il continuera à sonner désespérément occupé car les +14,4% de subvention prévus pour soulager ce service social essentiel mais saturé, ne pourront pas être versés. Et ces renoncements, restrictions, coupes s'accumuleront année après année, laissant des prestations à la population ravagées et des services publics exsangues.

Pas un problème pour les 20% les plus aisées qui pourront se payer les services de privés pour s'occuper de leurs parents âgés, aider leurs enfants en difficulté et iront se faire opérer dans une clinique privée pour ne pas devoir attendre des mois avant de se

faire opérer. Ce sont en revanche l'immense majorité des ménages des classes moyennes et populaires qui subiront les conséquences de ces lois corsets. C'est nous qui devons jongler avec des solutions de gardes bricolées pour garder nos enfants durant l'été ou nous occuper, à côté de notre boulot, de nos parents âgés. Nous qui aurons moins facilement accès à la

justice et ce sont nos enfants qui subiront la détérioration des conditions d'apprentissage à l'école publique. C'est donc nous qui devons nous mobiliser pour que ces deux lois soient refusées en votation populaire le 28 septembre prochain.

Des lois catastrophiques pour les travailleur-ses, les femmes et la planète



Interview d'Alice Lefrançois, secrétaire syndicale au Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT)

Peux-tu nous donner un ou deux exemples concrets où les conditions des travailleur-euses seraient détériorées par les lois corsets?

Ces lois entraîneront forcément des problèmes de sous-effectif, qui impacteront la santé des travailleur-euses (stress, surcharge, augmentation des arrêts maladie, ...), dans la santé, le handicap, le social, le personnel administratif et enseignant des écoles par exemple.

Dans la santé, on a vu le nombre de postes augmenter de 6% de plus que l'augmentation de la population en 10 ans, ce qui montre bien le manque de corrélation entre les besoins de la population et son augmentation. Les besoins dans le secteur du handicap augmentent sans corrélation avec l'augmentation de la population. Nous avons déjà constaté l'augmentation du nombre de bénéficiaires sans que le nombre de postes suive proportionnellement.

Il y a déjà eu suffisamment de scandales dans la presse, entre Clair-bois et le foyer de Mancy, n'en rajoutons pas.

En quoi l'opposition aux lois corsets est-elle aussi une lutte féministe?

Ce qui ne sera plus pris en charge par l'État retombera, encore une fois, sur les femmes qui seront entravées dans leur accès au marché de l'emploi. Ce sont elles qui resteront à la maison pour remplacer l'absence de prise en charge de leurs proches par les services publics, quand il n'y aura plus assez de chambres en EMS et qu'il faudra garder la grand-mère à la maison, s'occuper d'un-e proche en situation de handicap faute de places en foyer, garder les enfants d'âge préscolaire faute de financement des places en crèches, etc.

Quelles seraient les conséquences des lois corsets sur la lutte contre le changement climatique?

Le canton serait incapable d'investir dans des politiques de lutte contre le réchauffement climatique sans couper ailleurs, puisque ces dépenses n'ont aucun rapport avec l'augmentation de la population. Ce sont pourtant des dépenses nécessaires. La gratuité des TPG pour les jeunes et les abonnements à moitié prix pour les seniors font partie de cette politique verte et n'auraient pas pu être votés si les lois corsets étaient déjà en vigueur. C'est aussi la rénovation des bâtiments qui sont des passoires énergétiques, entre autres exemples, qui serait remise en question.

Propos recueillis par Ludovic Iberg



+ DE COOPÉRATIVES POUR + DE LOGEMENTS ABORDABLES ET + DE QUALITÉ DE VIE

Stéphane Nydegger
Président du Groupement des coopératives
d'habitation genevoises

Cela ne fait de mystère pour personne, la crise du logement qui ravage notre canton depuis des décennies, couplée à un faible contrôle du marché privé ouvre grand la porte aux logiques spéculatives et provoque une hausse continue des loyers. Résultat : le pouvoir d'achat des familles s'érode et une part de plus en plus importante des classes moyennes et populaires, les jeunes familles et les personnes âgées ne trouvent tout simplement plus de logements accessibles dans le canton.

Face à ce problème d'une actualité brûlante, les coopératives apportent une solution concrète. Ne poursuivant aucun but lucratif, les loyers sont fixés de manière à couvrir les coûts réels du logement (construction, entretien, gestion) et non servir un rendement pour un investisseur immobilier. Ainsi, selon une étude publiée en 2019 par l'Office cantonal de la statistique, le modèle coopératif permet de proposer des loyers jusqu'à 40% inférieurs à ceux du marché traditionnel. Alors que les prix des appartements ne font que croître ces dernières années, ceux des coopératives eux, restent stables, voire diminuent.

Outre la production de loyers bon marché, l'habitat coopératif permet de répondre aux principaux enjeux contemporains du logement auxquels nous faisons

collectivement face. D'abord, les coopératives n'ont pas manqué de créativité ces dernières années pour concevoir des projets immobiliers qui minimisent l'impact des bâtiments sur l'environnement. Matériaux de construction locaux et durables, solutions énergétiques innovantes, gestion des déchets, mutualisation des véhicules, végétalisation des toitures et façades, aménagements extérieurs qui préservent la biodiversité sont autant d'initiatives prises par les coopératives et qui permettent de réduire l'empreinte carbone des bâtiments et de celles et ceux qui y vivent.

Par ailleurs, la solitude est souvent perçue comme un des grands maux de notre époque, en particulier dans les villes. En intégrant dans leurs projets des espaces communs et partagés qui facilitent les échanges entre voisins, les coopératives permettent de lutter contre le sentiment d'isolement et favorisent l'entraide, notamment intergénérationnelle.

Finalement, les coopératives ont à cœur de faciliter l'implantation, dans leurs rez-de-chaussée, d'activités culturelles, sociales, associatives et de commerces de proximité qui dynamisent la vie de quartier.

En définitive, la structure démocratique et l'absence de but lucratif qui caractérisent les coopératives

d'habitation orientent naturellement leurs choix vers une limitation des coûts des loyers et la maximisation de la qualité de vie des habitantes et habitants, tant de l'immeuble que du quartier dans lequel celui-ci est implanté. Par la réalisation d'un habitat bon marché, durable et qualitatif, les coopératives font ainsi rimer urbanisation et qualité de vie.

Le hic, c'est qu'aujourd'hui les logements coopératifs sont rares : seulement 5% du parc contre près de 20% en Ville de Zurich. C'est donc pour en accroître le nombre et faciliter l'accès à ce type d'habitat que le

Groupement des coopératives d'habitation genevoises (GCHG) a lancé en 2021 l'initiative «Pour + de logements en coopérative». Cette initiative propose de fixer dans la loi un socle minimal de 10% de logements en coopérative et sera soumise au vote le 28 septembre prochain. Nous vous invitons chaleureusement à la soutenir et à la promouvoir dans votre entourage.

NON À L'INITIATIVE DE L'UDC SUR LA POLICE

Pierre-Yves Bosshard
Membre du comité de l'Association
des juristes progressistes

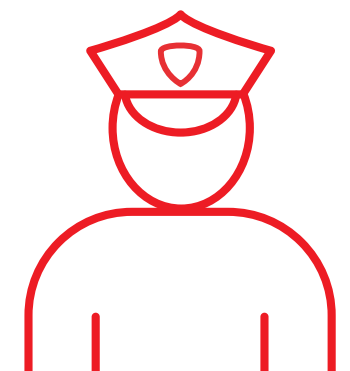
En vue de la campagne pour les élections cantonales de 2023, l'UDC, pensant faire un coup politique et rallier les suffrages des membres de la police votant pour d'autres formations politiques, a lancé une initiative populaire visant à accorder l'immunité aux policier-ères et les mettre à l'abri de poursuites judiciaires. Rédigée par un avocat, anciennement libéral et rallié à l'UDC, cette initiative était si mal formulée que le Conseil d'État l'a invalidée partiellement après la récolte de signatures. Considérant que l'analyse juridique n'avait pas été poussée assez loin, l'Association des juristes progressistes a saisi la chambre constitutionnelle de la Cour de justice pour en demander l'invalidité totale. La Cour de justice a encore retranché plusieurs éléments à l'initiative initiale.

« Cette initiative était
si mal formulée que le
Conseil d'État l'a invalidée
partiellement après
la récolte de signatures »

Ne reste donc soumise au peuple que la proposition selon laquelle il faudrait une autorisation préalable du Grand Conseil pour entamer une procédure pénale

contre un-e policier-ère pour un fait accompli dans le cadre de l'exercice de ses fonctions. Mais, conformément à la jurisprudence, pour des fonctionnaires ne faisant pas partie des autorités judiciaires ou exécutives supérieures, cette autorisation devra être accordée lorsqu'il existe des soupçons suffisants au départ, seuls des critères pénaux devant entrer en ligne de compte, et non des critères politiques.

Cette proposition revient donc à allonger inutilement les procédures et à créer des inégalités à l'égard des autres justiciables, notamment des autres fonctionnaires. Elle doit être fermement rejetée.





TOUTES PIÉTONNES, TOUS PIÉTONS: OUI À L'INITIATIVE 192

Cyril Mizrahi
Député au Grand Conseil, membre de
la commission des transports du Grand Conseil
et du comité unitaire pour l'initiative

Nous sommes toutes et tous des piéton-nes. Bénéfiques pour la santé, les déplacements à pied ne produisent aucune pollution et sont très peu gourmands en espace, ce qui contribue à réduire le trafic automobile et les bouchons.

L'initiative populaire «Pour un canton qui marche» (IN 192) vise donc à donner une place plus importante à la mobilité piétonne à Genève. Cette initiative cherche à remédier à l'oubli systématique des piétons et piétonnes dans les politiques de mobilité en développant un maillage de cheminements piétons continus, directs, confortables et sécurisés sur l'ensemble du territoire. L'initiative prévoit toute une série d'autres mesures concrètes, notamment la création d'axes piétons forts reliant les quartiers, de nouvelles zones piétonnes ou à priorité piétonne, ainsi que le renforcement des accès piétons aux gares et interfaces de transports publics.

L'initiative garantit en outre l'accessibilité universelle des aménagements piétons. Cela signifie qu'ils doivent être conçus pour être utilisables par les personnes âgées et en situation de handicap. Le texte prévoit par ailleurs que les réseaux cyclable et piéton doivent être réalisés de manière complémentaire, afin que l'un ne préterite pas l'autre. Un élément important quand on sait que les zones mixtes piétons-vélos conduisent souvent à un sentiment d'insécurité pour leurs diffé-

rents usagers et usagères. Last but not least, l'initiative prévoit un financement : des investissements de 40 millions de francs par an.

Malgré nos tentatives en commission en faveur d'un contreprojet substantiel, la majorité de droite s'en est tenue à un projet trompeur, qui n'apporte rien de nouveau. En effet, le contreprojet se limite à prévoir qu'il faut «favoriser» la mobilité des personnes handicapées et «tenir compte» de leurs besoins. C'est insuffisant par rapport au droit supérieur, qui exige un égal accès au domaine public. De même, la norme en matière d'accessibilité n'est évoquée que pour les «magistrales piétonnes». Le projet, s'il n'est certes pas nocif, instrumentalise de manière mensongère les personnes en situation de handicap, alors que seule l'initiative améliore réellement leur qualité de vie.

C'est pourquoi le PS recommande fortement d'accepter l'initiative. Il renonce à une recommandation de vote sur le contreprojet mais recommande de choisir l'initiative à la question subsidiaire.

SUPPRESSION DE L'IMPÔT SUR LA VALEUR LOCATIVE : C'EST TOUJOURS NON !

Christian Dandrès
Conseiller national

Les milieux immobiliers n'en démordent pas. Ils sont revenus à la charge pour supprimer l'impôt sur la valeur locative et ont été soutenus par la droite au Parlement fédéral. C'est un affront aux locataires et une menace pour le budget des collectivités.

L'impôt sur la valeur locative assure une égalité de traitement entre locataires et propriétaires. Les loyers ne sont pas déductibles des impôts. Par symétrie, les propriétaires se voient imputer un revenu en nature, imposé fiscalement. Celui-ci est cependant bien inférieur aux loyers que supportent les locataires (entre 60 et 70 %). Les propriétaires sont donc avantagés ; d'autant plus que le système prévoit des déductions généreuses (intérêts passifs, frais d'entretien et énergétiques).

Les milieux immobiliers ambitionnaient de supprimer l'impôt tout en conservant les déductions. Ce n'est pas la solution finalement retenue par les Chambres fédérales qui ont supprimé l'impôt et les déductions. De plus, contrairement à ce que voulaient les cantons touristiques, la valeur locative n'a pas été maintenue pour les résidences secondaires, mais un nouvel impôt pourrait être mis en place par ces cantons.

La suppression de la valeur locative causerait une perte fiscale estimée à 1,7 milliards dont les 2/3 impacteraient les cantons. Couplée aux lois «corsets» aussi soumises au scrutin du 28 septembre, cette baisse d'impôt aurait des conséquences brutales sur les prestations à la population, le service public et les conditions de travail des salarié-es du secteur public.

La suppression de cet impôt favoriserait les propriétaires ayant remboursé leurs dettes ainsi que celles et ceux qui ne souhaitent pas réaliser des travaux, en particulier énergétiques. Ce choix du Parlement constituerait donc un frein à l'assainissement du parc immobilier et ne faciliterait pas l'accession à la propriété.

Attention ! Ce sont donc 2 textes que le Parlement a

**Les plus riches
en profitent,
la classe
moyenne paie.**

Comité pour la justice fiscale

votés : l'un pour supprimer l'impôt et les déductions fiscales, l'autre pour permettre aux cantons de lever un tel impôt sur les résidences secondaires. Ces deux projets sont liés. Le second seul est soumis au scrutin populaire. Ceci signifie que si une majorité de votant-es refusait l'arrêté fédéral relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires, l'impôt sur la valeur locative serait maintenu. C'est ce que nous voulons.

Le Parti socialiste vous invite donc à voter et à faire voter NON à l'objet n°1 : Arrêté fédéral du 20 décembre 2024 relatif à l'impôt immobilier cantonal (FF 2025 17).

LE MUSÉE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE PEUT RESPIRER !

Estelle Revaz
Conseillère nationale

Le Musée international de la Croix-Rouge (MICR) est au cœur de l'engagement de la Suisse en matière de droit international humanitaire et de la Genève internationale, aujourd'hui attaqués par Donald Trump. Il conserve aussi un patrimoine unique : la médaille du Prix Nobel de la paix d'Henry Dunant ou encore les archives des prisonniers de la Première Guerre mondiale.

Depuis plus de trente ans, la Confédération est consciente de l'importance nationale du Musée puisqu'elle le soutient, à hauteur de 1,1 million de francs par an, via le Département des affaires étrangères (DFAE).

Le récent plan d'économie du Conseil fédéral prévoyait néanmoins que ce soutien soit supprimé et que le Musée puisse tout au plus concourir, sans garantie, à un appel d'offre de l'Office fédéral de la culture (OFC).

L'idée d'un retrait du DFAE était financièrement un grave problème, mais brisait aussi un lien symbolique essentiel. En effet, l'institution représente bien plus qu'une structure muséale, elle incarne un pan entier de notre image à l'international.

Face à cette décision incompréhensible, la mobilisation a été forte. Les médias se sont emparés du sujet. De mon côté, j'ai déposé une motion au Parlement. En parallèle, le Canton de Genève a tenté de négocier un accord tripartite avec l'OFC et le DFAE. Mais pendant des mois, rien, aucun résultat concret.

Lors de la session de juin, la motion que j'avais déposée a été mise à l'ordre du jour. C'était l'occasion idéale de faire le point sur ce mystérieux accord tripartite. Après de nombreux échanges informels, il est vite apparu que le DFAE n'était pas prêt à finaliser sa contribution et jouait la montre.

Il a donc fallu construire une majorité en allant sensibiliser les 200 parlementaires, et ce, un à un. Le contexte



était délicat puisque Le Centre, le PLR et l'UDC recommandaient le rejet de la motion. Les retours ont néanmoins été très positifs et le matin du vote, la motion pouvait compter sur une majorité claire, ce qui m'a donné la légitimité d'entamer des négociations. J'ai informé le Conseiller fédéral Cassis que j'étais prête à retirer ma motion s'il annonçait devant le plénum que l'accord tripartite était conclu, s'il confirmait que le DFAE allait continuer à soutenir le Musée financièrement et enfin s'il promettait d'ancrer ce soutien d'une manière ou d'une autre dans le cadre du message "État hôte". Après un moment assez intense où les rapports de forces ont été à leur paroxysme, il a fini par accepter. Le but de la motion était alors atteint.

Il faudra surveiller l'application de ces déclarations, mais le MICR peut respirer ! Ouf !

POUR UNE IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE PUBLIQUE, SÛRE ET AU SERVICE DE TOUTES ET TOUS

Olga Baranova
Secrétaire générale de CH++ et ancienne
Conseillère municipale en Ville de Genève

Le 28 septembre, nous avons une occasion précieuse : doter enfin la Suisse d'un système d'identité numérique digne d'un service public du XXI^e siècle. Loin de la première tentative rejetée en 2021 – qui confiait une fonction régaliennne à des entreprises privées – la nouvelle loi sur l'e-ID propose un virage à 180 degrés : une identité numérique entièrement publique, gratuite, contrôlée par l'État, et sécurisée. Ce 28 septembre, un OUI convaincu s'impose, mais en toute connaissance de cause.

Une infrastructure publique pour protéger nos données

Pourquoi avons-nous besoin de cette nouvelle infrastructure publique ? Tout simplement parce que nos vies évoluent de plus en plus dans l'espace numérique. Comme dans la « vie réelle », nous avons besoin de protection et de contrôle sur nos données personnelles. Genève a déjà envoyé un signal fort en adoptant l'article constitutionnel sur l'intégrité numérique : l'e-ID est un pas supplémentaire vers sa concrétisation au niveau fédéral. Demain, grâce à l'e-ID, nous pourrions prouver notre identité ou notre âge sans divulguer plus de données que nécessaire, interagir de manière sécurisée avec l'administration à tous les niveaux, et même – espérons-le – signer initiatives et référendums en ligne, ouvrant ainsi une nouvelle voie vers l'accessibilité démocratique.

Reprendre notre souveraineté numérique

Aujourd'hui, en l'absence de cadre public, ce sont les grandes plateformes privées, principalement états-unienues, qui s'imposent comme « passeports numériques ». Ce modèle renforce leur pouvoir, érode notre souveraineté et menace notre vie privée. Une e-ID étatique permet justement de reprendre la main. Grâce à ses standards élevés de sécurité (open source, décentralisation, économie en données), elle garantit une protection bien supérieure à n'importe quel login privé. Un processus exemplaire de démocratie numérique.

Si je vous appelle aujourd'hui à soutenir ce projet, c'est aussi parce qu'en tant que secrétaire générale d'une organisation issue de la société civile, j'ai pu suivre chaque étape du processus législatif. Avec des expertes et scientifiques, nous avons accompagné une démarche participative exemplaire. Cette culture d'ouverture doit devenir la norme à l'échelle de la Confédération et des cantons.

L'e-ID et son infrastructure de confiance constituent une avancée majeure, mais resteront facultatives. Le 28 septembre, défendons une identité numérique publique, sûre et souveraine.

METTRE À SEC LES FINANCES ET TUER LES SERVICES PUBLICS

Matthieu Jotterand
Député au Grand Conseil

Depuis le début de la législature, la droite, largement majoritaire suite à la disparition de la gauche radicale au Grand Conseil, mène des attaques d'une intensité et d'une ampleur rares contre l'État

Après avoir fait passer une baisse d'impôts massive qui sert principalement les plus riches contribuables, la droite a d'ores et déjà promis des coupes drastiques dans le budget 2026. De plus, après l'avoir temporairement abandonné l'année passée pour masquer les effets de la baisse d'impôts qui allait être votée en novembre, le Conseil d'État revient avec ses prévisions de recettes catastrophistes, afin de justifier des coupes.

« Tous ces éléments relèvent d'un seul et unique objectif : celui d'assécher le financement des services publics, de manière à les obliger à mener des politiques d'austérité »

Les attaques ne s'arrêtent de loin pas là ! Nous votons en septembre contre les lois « corsets » qui ont comme objectif de « maîtriser les charges et les engagements ». En réalité, il s'agit de contraindre comptablement l'État de ne pas tenir compte de l'augmentation des besoins (évolution démographique, hausse des besoins particuliers, évolution de la santé générale, ...).

Cerise sur le gâteau, Nathalie Fontanet a concocté juste avant l'été un projet de loi visant à faire participer les communes à la péréquation fédérale ! Ainsi, les budgets communaux, déjà mis à mal par la baisse d'impôts, seront encore réduits. Évidemment, cela s'est fait sans concertation et sans tenir compte que,

dans les échanges financiers avec la Confédération, le Canton reçoit aussi de l'argent, qui ne percole pas jusqu'aux communes.

Tous ces éléments relèvent d'un seul et unique objectif : celui d'assécher le financement des services publics, de manière à les obliger à mener des politiques d'austérité qui détérioreront inévitablement les prestations. Cela permettra de critiquer ces services (par opposition au « génial » secteur privé), de les soumettre à la concurrence, voire de les privatiser purement et simplement.

Aujourd'hui, les cliniques privées essaient, demain ce seront peut-être les écoles et petit à petit une société à deux vitesses se crée. Les plus riches, qui auront continué à creuser l'écart des inégalités grâce à une redistribution toujours plus faible pourront se payer des services dont les autres ne pourront que rêver.

Pour éviter cela, nous devons nous mobiliser à chaque instant, dans l'immédiat face aux lois corsets (PL 12574 et 12575) en votation populaire, puis par la suite contre le PL 13663 lié à l'implication des communes dans la péréquation fédérale et contre chaque nouvelle attaque d'ici à 2028, où il faudra se mobiliser largement pour les élections !



LE SEXE ET LE RISQUE D'INFECTION NE S'ARRÊTENT PAS À 25 ANS !

Sophie Demaurex et Jacklean Kalibala
Députées au Grand Conseil

Malgré un large soutien populaire lors de la récolte de signatures « Pour une contraception gratuite » déposée par le PS en 2023, le Conseil d'État propose en 2024 de refuser l'IN198. L'argumentaire peu convaincant met en balance le faible impact économique lié à une éventuelle diminution des interruptions de grossesse par rapport au coût d'une contraception gratuite, la gratuité totale qui conduirait à fournir une aide financière sans condition de revenu à toutes les personnes, une mise en place de contrôles de domiciliation afin de réserver la gratuité aux personnes résidant dans le canton et une importante gestion des stocks.

Il est suggéré au Grand Conseil de travailler sur un contreprojet dont les objectifs peu ambitieux seraient de rendre la contraception gratuite pour les 15-25 ans en ajoutant le ciblage d'un groupe de bénéficiaires dans le besoin, de renforcer les lieux d'informations et les cours dispensés dans les lieux scolaires puis de renvoyer le bébé à l'Assemblée fédérale par une résolution visant à l'ajout de la contraception dans le catalogue LAMal. Après un traitement express en commission avec seulement deux auditions, la majorité de droite du Grand Conseil refuse à son tour l'initiative et accepte le principe d'un contreprojet en février 2025.

À ce stade, la commission de la santé doit se positionner sur le contreprojet. Il est évident que la proposition du

Conseil d'État passe complètement à côté des principes de base de l'initiative. Même si la population des 15-25 ans est intéressante, l'âge n'est pas le seul facteur de limitation d'accès à la contraception. De plus, la population ciblée ne semble inclure que les femmes, renforçant ainsi les inégalités hommes-femmes en matière de fardeau de la contraception. Il semblerait que pour le Conseil d'État le sexe et le risque d'infection s'arrêtent à 25 ans ! Pourtant, les données scientifiques existent, la contraception est reconnue comme un moyen de prévention efficace et rentable.

Pour le Parti socialiste, il ne s'agit pas d'offrir un planning familial+, il s'agit de garantir l'accès à la contraception et surtout à la contraception la mieux adaptée, sans barrière financière et sans discrimination, et de partager le poids financier qui pèse uniquement sur les femmes. Durant les travaux de commission et en plénière, les députées socialistes défendront les objectifs de l'initiative telle qu'elle a été proposée. Lors de l'appel à votation par le peuple, recommandation sera faite de se positionner très clairement en faveur de l'initiative.



DU CHANGEMENT POUR LE GROUPE SOCIALISTE AU GRAND CONSEIL

Les dernières sessions du Grand Conseil avant l'été ont été riches en émotions puisque nous avons remercié notre camarade Alberto Velasco pour sa présidence de l'hémicycle et dit au revoir à Xhevrie Osmani, qui quitte le Grand Conseil à la faveur de son élection au Conseil administratif de Meyrin.

Alberto continuera de siéger sur nos bancs, contrairement à Xhevrie qui a quitté le Grand Conseil afin d'éviter un cumul des mandats que nous ne souhaitons pas de notre côté de l'échiquier politique. Députée pendant sept ans, elle a toujours défendu ses convictions et nos valeurs avec vigueur et motivation. La commune de Meyrin est entre de bonnes mains !

Le PS remercie chaleureusement Alberto et Xhevrie pour leur engagement et nous nous réjouissons de continuer à militer ensemble.

Succédant à Alberto, Jean-Pierre Tombola a rejoint le bureau du Grand Conseil, où il a été brillamment élu comme membre ordinaire représentant le groupe socialiste. Une élection forte symboliquement pour cet organe qui, à l'image de l'ensemble de nos institutions, peine encore à refléter pleinement la diversité sociale et culturelle de notre société. Bravo camarade !

Quant au départ de Xhevrie, il a occasionné deux prestations de serment au sein du groupe. D'une part, celle de Nicole Valiquer, qui siège désormais en qualité de titulaire, et d'autre part, celle d'Emmanuel Deonna, qui devient député suppléant. Là encore, le groupe se réjouit de pouvoir compter sur la présence de deux camarades engagé-es et compétent-es. Bienvenue à elle et lui !



Jean-Pierre Tombola
Membre du bureau
du Grand Conseil



Nicole Valiquer
Députée



Emmanuel Deonna
Député suppléant

UN ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE LA JUSTICE SOCIALE

L'élection d'Ahmed Jama à la présidence du Conseil municipal de la Ville de Genève comporte une valeur symbolique majeure, outre la reconnaissance d'un engagement de longue date. Une représentativité pour laquelle il faut se battre, y compris dans une ville multiculturelle.



Ahmed Jama, nouveau président du Conseil municipal de la Ville de Genève

Être président du Conseil municipal de la Ville de Genève constitue pour moi un honneur et une responsabilité majeure. En tant qu'ancien requérant d'asile et personne d'origine

africaine, cette fonction revêt une dimension symbolique forte, témoignant de la capacité de notre cité à promouvoir l'intégration, l'égalité des chances et la reconnaissance de la diversité comme un atout essentiel.

Pour la Ville de Genève, cette présidence illustre l'attachement profond à ses valeurs fondamentales : inclusion, solidarité et démocratie participative. Elle incarne la volonté de construire une communauté où chaque citoyen-ne, quelle que soit son origine, peut pleinement s'exprimer et contribuer à la vie collective.

Pour le Parti socialiste, ce mandat reflète notre engagement constant en faveur de la lutte contre les discriminations et les inégalités. Il souligne l'importance d'une représentation politique inclusive, fidèle à la diversité de notre canton et attentive aux enjeux sociaux qui traversent notre société.

Ainsi, cette présidence est un symbole fort de l'ouverture et du dynamisme qui caractérisent Genève, ainsi qu'un témoignage de la vitalité des valeurs socialistes dans notre action politique quotidienne.

GRANDE PREMIÈRE À CÉLIGNY : UNE SOCIALISTE EST ÉLUE À L'EXÉCUTIF !

Si le PS est présent depuis longtemps dans les villes, il fait peu à peu son apparition dans les communes rurales. Après Bernex en 2015 et Collex-Bossy en 2020, Gabrielle Bussard est élue à l'exécutif sur la liste « Dialogue et Participation » à Céligny, commune qui n'avait jusqu'ici connu que des élections tacites ! La rédaction du Postscriptum lui a donné la parole un mois après son entrée en fonction.



Gabrielle Bussard, Conseillère administrative à Céligny

Fraîchement élue conseillère administrative à Céligny, je suis fière de représenter les valeurs du Parti so-

cialiste, tout en douceur, dans une commune où elles peuvent sembler parfois... difficiles à concrétiser.

En charge de la cohésion sociale, de la culture et de la mobilité, je souhaite créer du lien : entre les générations, les familles, les habitant-es. Favoriser une politique de la petite enfance qui respecte à la fois l'enfant et l'adulte qui en prend soin. Imaginer des solutions justes et accessibles pour toutes les familles. Je veux aussi valoriser nos aîné-es, souvent oublié-es, en leur

redonnant une place active dans la vie communale. Et, surtout, je veux ouvrir des espaces de participation démocratique : écouter, débattre, co-construire. C'est dans le quotidien local que se vivent les valeurs socialistes de solidarité, de justice et de respect. À Céligny, je m'engage à les faire vivre avec proximité et bienveillance. Et à construire des ponts entre notre commune et les combats portés à l'échelle du canton.

Ensemble, faisons de la politique un outil pour mieux vivre. Ici, chez nous.

1% POUR LA CULTURE PROFITE À 100% DE LA POPULATION

Estelle Revaz et Priscille Dia-Laplace
Coprésidentes de la commission culture
du PS genevois



La culture est le socle de notre humanité. Elle est une vraie force pour notre société. La culture est en effet bien plus qu'un simple divertissement... Elle crée du lien, stimule la liberté d'expression, valorise la diversité des opinions et protège notre démocratie. Enfin, elle nous concerne tous : musique, films, livres, dessins... Nous en consommons en ligne, mais aussi en direct grâce à l'offre culturelle genevoise, riche, variée et de grande qualité.

Mais comme toute chose, la culture a un coût. Et une question s'impose : qui la finance ? À Genève, l'État contribue, mais modestement si l'on considère les coûts réels. Les consommateur-rices ? On pourrait le croire. Mais de nombreuses manifestations sont gratuites ou à des tarifs symboliques. Alors, qui paie vraiment ? Les artistes. Malgré eux et elles, ils et elles sont devenu-es les mécènes culturels de notre société. 60% des acteur-rices culturels gagnent moins de CHF 3'333.- par mois. Derrière les projecteurs, la précarité est bien réelle. On ne la voit pas parce que l'artiste doit briller, puis disparaître. Personne n'a envie de regarder dans les coulisses. Pourtant, comme tout le monde, les artistes doivent manger et se

loger. Quand on pense que la culture est le 2ème secteur du canton en termes d'emplois, on voit l'urgence d'agir.

En 2019, l'initiative 167 «Pour une politique culturelle cohérente à Genève», a été acceptée à plus de 83 %. Elle demandait une meilleure répartition des responsabilités entre canton et communes. La loi issue de cette initiative est entrée en vigueur en 2024. Mais sans moyens financiers suffisants, elle restera une coquille vide. Pour l'appliquer, le canton devrait investir un peu plus de 100 millions de francs par an. Mais après transferts entre communes et canton, il en manquera encore 40. Pour y répondre, l'initiative «1% pour la culture» propose de consacrer 1% du budget de fonctionnement cantonal à la culture. C'est le seul moyen de donner au canton les moyens nécessaires.

Signer et faire signer cette initiative, c'est reconnaître la valeur du travail artistique et donner une chance aux artistes de sortir de leur rôle absurde de mécènes involontaires. Aujourd'hui, la population a l'occasion d'affirmer son attachement à la culture de manière responsable.

1% pour la culture, c'est un investissement raisonnable qui bénéficie à 100% de la population. Il est temps de le rappeler : la magie n'est pas gratuite. Mais elle vaut chaque franc qu'on choisit de lui consacrer.

Je signe !

→ Retrouvez la feuille de signatures sur :
ps-ge.ch/initiatives-et-referendums

→ Plus d'infos sur : ps-ge.ch/initiative-culture



Stade de Genève

L'EURO 2025 : QUEL HÉRITAGE POUR LE FOOTBALL FÉMININ EN SUISSE ?

Nathalie Durnat
Commentatrice chez Lucarne Grenat

Au moment de la parution de ce journal, l'Euro 2025 s'est terminé il y a environ un mois. Quel héritage cette compétition va-t-elle laisser au football féminin en Suisse ? Ce ne sont en tout cas pas les chantiers qui manquent.

Quand on s'intéresse à la meilleure division du pays (l'AXA Women's Super League), on se rend compte que le travail à accomplir est titanesque, que ce soit en termes d'infrastructures, d'égalité de traitement ou de financement. Excepté YB Frauen, qui joue tous ses matchs à domicile au Wankdorf (le même stade que l'équipe masculine), les autres équipes féminines sont reléguées dans des petits stades, parfois dans des villages en pleine campagne (par exemple, le GC Campus à Niederhasli qui se situe à un peu moins de 20 kilomètres de Zürich). Cela complique la vie des personnes qui seraient plus nombreuses à assister à des matchs si ceux-ci étaient plus accessibles.

« La priorité dans l'utilisation des infrastructures est systématiquement donnée aux équipes masculines »

L'amélioration de ces conditions de travail passe forcément par le porte-monnaie. Or, si l'on se rappelle de la décision en février 2024 du Conseil Fédéral de réduire

le financement de l'Euro 2025 de 15 à 4 millions de francs, cela démontre malheureusement l'absence de volonté politique au niveau fédéral pour faire progresser le football féminin. Heureusement, cette décision a finalement été annulée à la suite d'une levée de boucliers de la part des villes-hôtes de la compétition.

Pour en revenir au football national, chaque grande compétition dope le nombre de licenciées dans ce sport. Si c'est évidemment un élément positif, cette augmentation se heurte ensuite à un double problème : le manque d'infrastructures dignes de ce nom et la discrimination, les deux étant intimement liés. En effet, la priorité dans l'utilisation des infrastructures est systématiquement donnée aux équipes masculines. Les équipes féminines sont donc discriminées à ce niveau-là et doivent composer avec des horaires d'entraînement peu propices à donner l'envie aux joueuses d'en faire leur métier. La discrimination se retrouve également dans le fait que trop peu d'équipes masculines promeuvent leurs homologues féminines.

Les joueuses sont souvent laissées pour compte dans les événements populaires entourant les joueur-euses de football, ce qui permet difficilement d'attirer de nouveaux-elles supporter-rices vers le football féminin. Espérons que l'Euro 2025 aura démontré que l'intérêt populaire est bel et bien là et qu'il donnera un nouveau souffle aux clubs féminins helvétiques.



Votations du 28 septembre 2025

Mots d'ordre du PS genevois

NON

Votation fédérale n°1 : Arrêté fédéral du 20 décembre 2024 relatif à l'impôt immobilier cantonal

OUI

Votation fédérale n°2 : Loi fédérale du 20 décembre 2024 sur l'identité électronique et d'autres moyens

OUI

Votation cantonale n°1 : Initiative populaire 192 «Initiative piétonne: pour un canton qui marche»

**LIBERTÉ
DE VOTE**

Votation cantonale n°2 : Loi modifiant la loi sur la mobilité (LMob) (Contreprojet à l'IN 192)

**INITIA-
TIVE**

Votation cantonale n°3 Question subsidiaire IN 192 ou contreprojet

OUI

Votation cantonale n°4 : Initiative populaire 180 «Pour + de logements en coopérative» ?

NON

Votation cantonale n°5 : Initiative populaire 194 «OUI, je protège la police qui me protège!» ?

NON

Votation cantonale n°6 : Loi modifiant la loi sur la gestion administrative et financière de l'État 12574

NON

Votation cantonale n°7 : Loi sur la gestion administrative et financière de l'État 12575